



Association loi 1901

2009/2010

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET REBOISEMENT
DES LOCALITES DE DABON, POCHETTE ET
MARRE A COIFFE DANS LES COMMUNES
D'AQUIN ET DE FOND DES NEGRES**

- HAITI -



Canaux de contour réalisés au bord de la source à Dabon

LE PROJET

1. Objectifs initiaux :

Objectifs globaux :

- protéger l'environnement dans la commune d'Aquin ;
- favoriser le développement économique de la zone.

Objectifs spécifiques :

- favoriser la reforestation dans les localités cibles ;
- protéger les sols par la mise en place de murs de protection et de rampes vivantes ;
- développer les activités maraîchères locales ;
- renforcer les capacités des organisations de base.

2. Action(s) réalisée(s) :

Les activités ont été menées au profit des organisations de base que sont les mutuelles de solidarité (mutuelles de microcrédit avec lesquelles FONHSUD, partenaire local du projet, travaille habituellement) des localités de Pochette, Dabon et Marre à Coiffe. Mais, de manière plus générale, le projet a été réalisé en direction de l'ensemble des habitants de ces localités, soit 2.000 personnes pour Dabon et 3.500 personnes pour Pochette et 3.000 pour Marre à Coiffe. Le nombre total de bénéficiaires s'élève donc à 8.500 personnes.

Il est à souligner que ces organisations de base ont participé au diagnostic des actions de FONHSUD et à la définition des orientations à prendre pour les projets à venir. Ainsi, ils ont identifié leurs besoins et les activités à entreprendre afin de protéger l'environnement, de générer des revenus supplémentaires et de renforcer leurs capacités. En ce qui concerne la mise en œuvre du projet, celle-ci a suivi une démarche participative. En outre, les populations ont apporté leur contribution au projet, à travers un apport en main d'œuvre notamment pour la plantation des arbres, l'entretien des pépinières et le transport.

Dans le cadre de ce projet, les activités prévues étaient les suivantes :

- mise en terre de 60.000 arbres fruitiers et de 100.000 arbres de protection à Pochette et Dabon (30.000 arbres fruitiers et 50.000 arbres de protection dans chacune des zones) ;
- mise en place de murs de protection et de rampes vivantes à Marre à Coiffe ;
- formation des organisations de base en culture maraîchère ;
- formation des organisations de base en techniques de reboisement et de conservation des sols ;
- organisation de sessions de sensibilisation et de formation en gestion de l'environnement pour les populations et membres des organisations de base.

2.1. Mise en terre d'arbres fruitiers et d'arbres de protection

Compte tenu du niveau de dégradation de l'environnement dans ses zones d'intervention, FONHSUD fait de la protection de l'environnement l'un de ses principaux axes d'intervention. Cela passe notamment par la mise en terre d'arbres fruitiers (citronniers...) et d'arbres de protection ou arbres forestiers (cèdres, acajous, acacias, cassias...) afin de protéger les sols et de lutter contre l'érosion et les glissements de terrain.

Dans cette perspective, 90 000 arbres fruitiers et forestiers ont été produits au sein de pépinières et mis en terre sur les localités de Pochette, Dabon et Marre à Coiffe. Notons que Marre-à-Coiffe a aussi été concernée par cette activité, du fait de la situation environnementale tout aussi critique de cette localité, par ailleurs déjà intégrée au projet. Le tableau suivant récapitule les espèces utilisées et le nombre d'arbres produits et mis en terre par zone.

Tableau 2 : Tableau de production d'arbres fruitiers et forestiers par zone

Zone	Espèce	Quantité produite et mise en terre
Pochette	Cassia	15 500
	Acacia	10 500
	Acajou	4 000
	Cèdre	9 300
	Frêne	1 300
	Bois Pelé	1 000
Marre-à-Coiffe	Cèdre	4 500
	Acajou	5 400
	Citron	2 250
	Frêne	1 150
	Chadèque	1 500
	Bois Pelé	2 500
Dabon	Acajou	6 040
	Citron	2 500
	Cèdre	6 800
	Cassia	4 850
	Acacia	4 060
	Chadèque	4 000
	Bois pelé	1 450
	Frêne	1 400
Total		90 000

2.2. Mise en place de murs de protection et de rampes vivantes (structures anti-érosives)

Différents ouvrages ont été réalisés dans les mornes (montagnes) afin de protéger les sols et d'éviter leur érosion, ainsi que les glissements de terrain.

Il s'agit des ouvrages anti-érosifs suivants :

- les murs de protection qui sont réalisés à partir du positionnement de sacs remplis de terre ;
- les seuils de pierre qui sont aussi des murs de protection, mais en pierre cette fois ;
- les rampes vivantes qui sont constituées de plantules mises entre les murs de protection en terre dans les mornes (montagnes) pour retenir les sols ;
- les canaux de contours : il s'agit de canaux creusés qui suivent les courbes de niveau du terrain et favorisent l'infiltration totale de l'eau.

Le tableau suivant répertorie les ouvrages de ce type réalisés par le projet, sur une longueur totale de 6 400 mètres :

Tableau 3 : Tableau des résultats des activités de conservation des sols et des eaux

Zone	Structures anti-érosives	Nombre de mètres linéaires réalisés
Dabon	Seuils et murs de protection	300
	Rampes vivantes	400
	Canaux de contour	1 000
Pochette	Seuils et murs de protection	400
	Rampes vivantes	500
	Canaux de contour	1 500
Marre-à-Coiffe	Seuils et murs de protection	500
	Rampes vivantes	800
	Canaux de contour	1 000
Total		6 400

2.3. Formation des organisations de base en culture maraîchère

Les organisations de base ont bénéficié de formations en culture maraîchère avec un double objectif :

- augmenter leur production maraîchère pour accroître leurs revenus et améliorer leur situation alimentaire ;
- apprendre des techniques maraîchères soucieuses de l'environnement afin de pouvoir cultiver tout en préservant l'environnement.

Ces formations, réalisées par les techniciens agricoles de FONHSUD, ont porté sur les thématiques suivantes :

- la conduite des techniques culturales des principales spéculations qui sont le chou, la tomate, l'aubergine, la carotte, l'oignon ;
- la mise en place des pépinières ;
- les itinéraires techniques des cultures maraîchères ;
- les techniques de compostage ;
- les techniques de compostage, procédé qui consiste à fermenter les déchets biodégradables (ordures ménagères organiques, déchets verts...) dans le but d'obtenir une matière (engrais, humus ou compost) permettant de fertiliser les sols ;
- la préparation et l'utilisation de pesticides naturels.

Le tableau suivant indique les formations menées dans chaque localité et le nombre de participants par formation. Au total, 161 personnes (84 hommes et 77 femmes) ont bénéficié des formations en préparation de compost et techniques de cultures maraîchères.

Tableau 4 : Formations menées en culture maraîchère et nombre de participants

Zone	Thème	Participants		
		Homme	Femme	Total
Dabon	Préparation de compost	15	10	25
	Techniques de cultures maraîchères	15	12	27
Pochette	Préparation de compost	13	11	24
	Techniques de cultures maraîchères	10	14	24
Marre-à-Coiffe	Préparation de compost	16	15	31
	Techniques de cultures maraîchères	15	15	30
Total		84	77	161

Le tableau suivant donne le nombre de jardins maraîchers réalisés pour les principales spéculations pour chaque zone :

Tableau 5 : Nombre de jardins maraîchers réalisés

Zone	Culture	Nombre de jardins établis
Dabon	Chou	10
	Tomate	8
	Aubergine	10
Pochette	Chou	8
	Tomate	6
	Aubergine	5
Marre-à-Coiffe	Chou	12
	Tomate	7
	Aubergine	10
Total		76

2.4. Formation des organisations de base en techniques de reboisement et de conservation des sols

Concernant la formation des organisations de base en techniques de conservation des sols, il s'agit de formations pratiques et théoriques sur l'installation de rampes vivantes, de canaux de contour, de murs de protection et de seuils de pierre. En outre, la thématique des techniques de reboisement (production, plantation, préservation) a été abordée lors de ces formations.

Ces formations ont été réalisées par les techniciens de FONHSUD, notre partenaire local.

Le tableau suivant indique le nombre de participants aux formations dans chacune des localités. Au total, 69 personnes (40 hommes et 29 femmes) ont été formées en techniques de reboisement et de conservation des sols.

Tableau 6 : Formations menées en culture maraîchère et nombre de participants

Zone	Thème	Participants		
		Homme	Femme	Total
Dabon	Techniques de conservation des sols	10	8	18
Pochette	Techniques de conservation des sols	15	10	25
Marre-à-Coiffe	Techniques de conservation des sols	15	9	26
Total		40	29	69

2.5. Organisation de sessions de sensibilisation et de formation en gestion de l'environnement

Il s'est agi aussi de sensibiliser les populations locales et membres des organisations de base à la protection de l'environnement. Pour ce faire, des rencontres, pilotées par FONHSUD, ont été organisées avec les mutuelles (organisations de base locales) sur les méthodes d'organisation des travaux de protection de l'environnement, leur contenu et leurs objectifs dans un souci de répliquabilité.

Photos des réalisations :



Canaux de contour réalisés à Dabon



Végétation préservée/restaurée au bord de la source



Culture du chou à Dabon



Remplissage de sachets et mise en terre de plantules



Remplissage de sachets et mise en terre de plantules

Rencontres organisées:

Sous l'égide de FONHSUD, différentes actions ont été organisées afin d'échanger sur le projet et d'en assurer la restitution, que ce soit avec les élus locaux, les organisations de base ou les populations en général :

- Rencontre annuelle des mutuelles de solidarité, organisations de base bénéficiaires du projet ;
- Echanges avec les élus locaux à l'occasion de réunions diverses et présentations des activités menées ;
- Rassemblement du 1er mai ayant pour objectif d'inciter les paysans à se regrouper en mutuelles (organisations de base) et instaurer le principe de solidarité entre eux (soutien réciproque) en vue de mener des projets communs et d'améliorer, à terme, leurs conditions de vie.
- Rencontre entre les membres de Désir d'Haïti, FONHSUD et les organisations de base lors des missions de terrain annuelles de Désir d'Haïti en août 2010 et mai 2011.

Les élus locaux ont été informés de la dynamique locale qui s'est créée autour de ce projet et des actions menées en matière de protection de l'environnement et de développement économique sur leur territoire. Ils ont aussi été informés des soutiens apportés à ce projet, et notamment de celui du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Les organisations de base ont été incitées à se regrouper, à travailler ensemble et à mener des projets communautaires, afin de mutualiser les moyens. Ils se réjouissent du soutien qui leur a été apporté et souhaitent que de nouveaux projets de protection de l'environnement soient mis en œuvre avec l'appui des partenaires français.